

Le président

Digne-les-Bains, le 23 juillet 2019

Service Appui Collectif-Commerce-
Tourisme -services

DM/FG/EK/48
Dossier suivi par François GIRAUD
Tél : 04 92 30 80 99
Fax : 04 92 30 80 91
Mail : operations.collectives@digne.cci.fr

Mairie d'Annot
Monsieur le Maire, Jean BALLESTER
Bd St-Pierre - Place du Grand Marché
04240 ANNOT

Objet : Arrêt du plan local d'urbanisme de la commune d'Annot

Monsieur le maire,

Je donne suite à votre courrier reçu le 14 mai 2019 relatif à l'arrêt du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune, par l'intermédiaire duquel vous avez bien voulu solliciter l'avis de notre compagnie consulaire en tant que personne publique associée.

À la lecture des documents transmis, nous n'avons pas identifié de zonage dédié spécifiquement aux activités économiques dans le plan local d'urbanisme de votre commune. Ainsi les espaces dédiés à l'habitat sont mixés avec les activités économiques, notamment productives et de transformation. Il nous apparaît opportun de pouvoir organiser une dissociation des espaces résidentiels et des espaces commerciaux, serviciels ou productifs.

Effectivement, la concentration d'activités économiques sur une aire qui leur soit dévolue exclusivement permet de répondre aux trois problématiques suivantes :

- Il est toujours préférable de privilégier une continuité physique dans les installations d'entreprises afin que ces dernières puissent bénéficier de services et équipements mutualisés que seules les zones d'activités bénéficiant d'une taille critique sont en mesure de leur apporter ;
- Les espaces dédiés à l'activité économique doivent s'envisager dans une vision prospective de long terme nécessitant d'envisager l'extension de ces espaces pour permettre le développement naturel des entreprises ;
- S'agissant plus particulièrement des activités productives et de transformation, l'activité de ces dernières est le plus souvent incompatible avec un voisinage résidentiel à proximité pour des questions évidentes de nuisances.

Voici en substances les remarques constructives que nous formulons sur votre projet

Aussi j'ai le plaisir de vous informer que notre institution émet un avis favorable à l'égard de votre projet de révision du PLU.

Je vous prie de croire, monsieur le maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel Margot